



**Saint-Jean-
sur-Richelieu**

Politique de développement social





Table des matières

Mot de la mairesse	3
Préambule	4
Les communautés locales	5
Contexte et défis	6
Le développement social c'est	8
Le développement social au cœur de nos actions	9
Un processus ancré dans la communauté	11
Nos principes	13
Nos chemins de changement	15
Les mécanismes de mesure des impacts	19
Remerciements au comité de pilotage	21

Mot de la mairesse

Durant les réflexions menant à l'élaboration de cette politique, une question toute simple s'est invitée : comment assurer le bien-être de notre population, face aux grands enjeux que nous réserve l'avenir? Au fil des échanges avec les citoyens et les organismes œuvrant sur notre territoire, une réponse claire a tranquillement émergé : il nous faut identifier des leviers pour renforcer notre résilience en tenant compte des besoins de toutes et tous.

Les réalités contemporaines qui animent Saint-Jean-sur-Richelieu comportent de nombreux défis. L'essoufflement du milieu communautaire face à la croissance rapide des besoins sur le terrain est bien réel. En tant qu'élue de proximité, je suis à même d'entendre vos préoccupations et de percevoir les enjeux auxquels nous faisons tous face. J'ai aussi le privilège de pouvoir soutenir et prioriser l'identification de stratégies structurantes pour notre collectivité, afin d'assurer une qualité de vie durable aux Johannaises et Johannais, grâce aux leviers que possèdent les villes dans les domaines du développement communautaire, économique et culturel, du loisir, de l'aménagement, de la sécurité, de l'urbanisme et de la mobilité.

Ils sont autant d'outils de changement pour travailler ensemble à faire de nos milieux de vie des espaces à échelle humaine qui permettront à chacun de s'élever et de s'épanouir dans une communauté qui lui ressemble, accueillante et inclusive.

La réalisation d'un tel projet de société ne se fera pas sans l'appui inestimable des experts du terrain, des groupes communautaires, de nos partenaires institutionnels et des autres paliers de gouvernement. Notre interdépendance est plus que jamais confirmée. L'adoption de cette toute première Politique en développement social à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu démontre notre engagement à travailler tous ensemble à la création de milieux de vie durables et épanouissants.

Andrée Bouchard

Mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu



Préambule

Dans leur rôle de gouvernement de proximité, les villes sont aux premières loges des besoins de leur communauté. Elles jouent un rôle central dans les dynamiques locales, en reflétant les particularités territoriales et les enjeux vécus par leur population puisqu'elles sont au cœur du quotidien des gens qui l'habitent.

C'est d'ailleurs à travers ce prisme de la proximité que les villes ont constaté l'évolution de leur rôle et de leurs responsabilités. L'itinérance, l'insécurité alimentaire croissante, l'écart qui se fragilise sur le plan de la réussite scolaire et la crise du logement, sont autant d'enjeux qui exigent des réponses localement ancrées et adaptées à leurs réalités territoriales. La manière dont les villes accueillent, aménagent leur territoire et soutiennent la vie communautaire influence directement la qualité de vie de leur population.

C'est également par ces leviers que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu peut influencer favorablement la réduction des inégalités et tenir compte, au sein même de sa localité, des réalités vécues dans certains quartiers ou certaines franges de la population. Poser des gestes concrets pour rétablir l'équité sur le territoire, c'est tenir compte de la diversité des parcours de vie, c'est renforcer le sentiment d'appartenance par davantage de cohésion sociale, c'est faire de Saint-Jean-sur-Richelieu un milieu qui place la qualité de vie de sa communauté au premier plan.

Par l'adoption de sa toute première Politique de développement social (2025-2035), et en cohérence avec sa Planification stratégique 2023-2033, la Ville démontre sa volonté de se structurer et d'agir durablement pour les générations futures. Elle confirme son engagement en s'appuyant sur quatre grandes orientations centrées sur le bien-être de sa population.



© Alexandre Charron

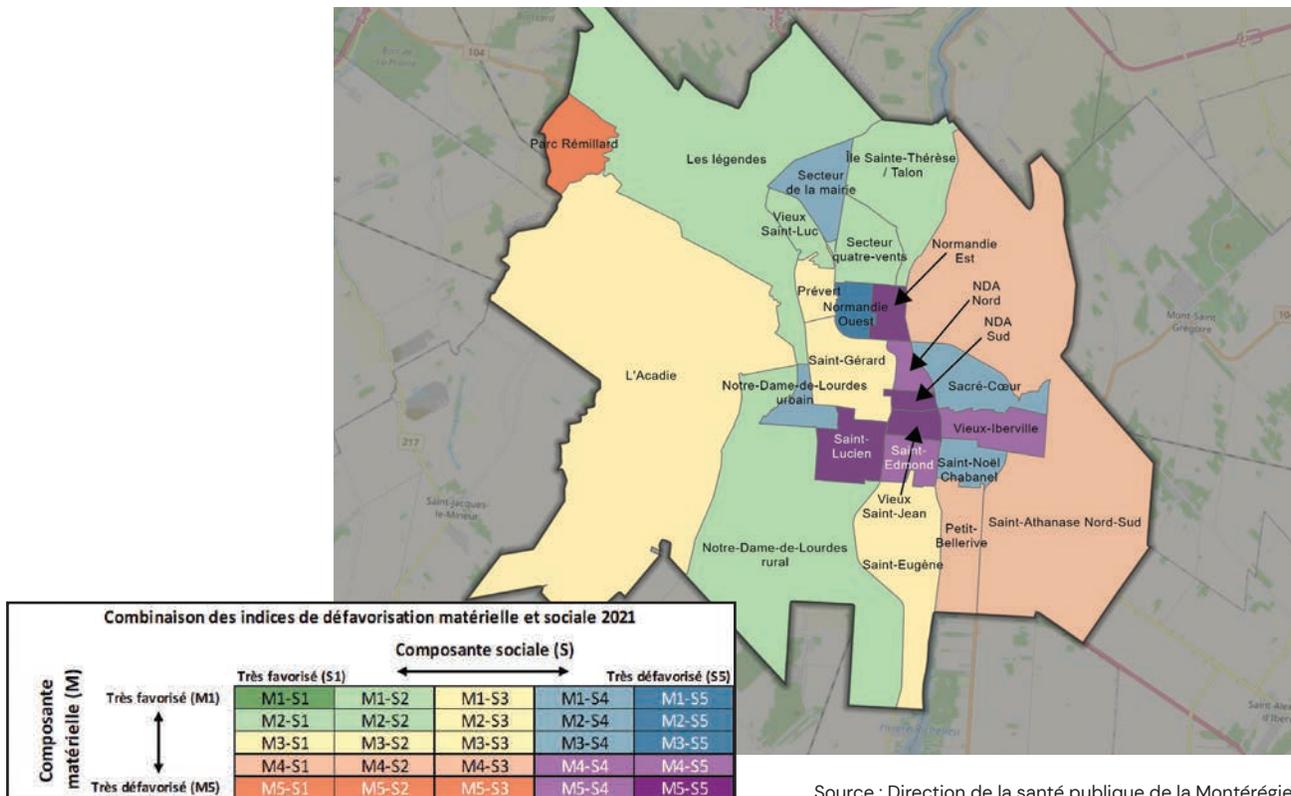


© Laurianne Gervais-Courchesne



© Patrick Boucher

Les communautés locales



Source : Direction de la santé publique de la Montérégie

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s’est inspirée de la démarche réalisée par la Santé publique de la Montérégie visant à cartographier des communautés d’appartenance locale identifiées à partir de consultations publiques. Cette cartographie permet de comprendre les dynamiques locales dans une approche orientée sur la notion de “proximité”. Cette approche tient compte du profil des ménages qui occupent ces espaces et des forces et défis qui caractérisent ces communautés, car chaque quartier possède son identité propre. Se rapprocher de ces différentes réalités permet de mieux adapter les actions à leur contexte, pour récolter de meilleurs impacts.

Contexte et défis

Au courant des dernières années, la Ville a rejoint les rangs des grandes villes du Québec par son passage à plus de 100 000 habitants, ce qui la place désormais au 11^e rang. Cette croissance démographique confirme la nécessité de structurer les prochaines actions, car elle redéfinit les besoins de sa population par l'apparition ou le renforcement d'enjeux et défis sociaux qui fragilisent les milieux de vie.

Une analyse croisée des données répertoriées dans le cadre de l'élaboration du *Portrait social* nous permet d'aborder cinq grands enjeux sur le territoire :

1 **Disparités socioéconomiques, environnementales et concentrations d'enjeux dans certaines communautés locales.**

Des écarts se confirment à l'échelle des quartiers où l'on observe une concentration de la pauvreté, une surreprésentation d'aînés, de familles monoparentales et de personnes vivant seules, additionnant ainsi des facteurs de vulnérabilité qui fragilisent le tissu social. Ces mêmes quartiers ont également un plus haut taux d'indice de vulnérabilité en matière de résilience climatique.



2 Des obstacles identifiés dans la réponse aux besoins de base démontrent une précarité en hausse chez certains ménages.

L'augmentation constante du nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires sur le territoire montre que certains ménages réduisent leur budget alimentaire pour pouvoir couvrir d'autres dépenses essentielles. Cette réalité témoigne de la vulnérabilité de ces populations devant un marché locatif sous pression, marqué par une crise du logement et une hausse du coût des loyers.

3 Des problématiques sociales exacerbées par l'augmentation des vulnérabilités.

Le nombre croissant de personnes en situation d'itinérance sur le territoire reflète une hausse des vulnérabilités vécues, causées notamment par le manque de logements abordables et la difficulté d'accès aux soins de santé. Ces facteurs sont qualifiés de structurels (parce qu'ils sont influencés par des conditions politiques et sociales plus larges). Pour y répondre efficacement, une action concertée est nécessaire entre les partenaires du milieu et les différents niveaux de gouvernement, ce qui requiert un haut niveau de coordination.

4 L'accès au transport et la mobilité : dualité entre retombées sociales et environnementales.

L'accès au transport et à la mobilité comporte à la fois des retombées sociales et environnementales, qui peuvent parfois être en conflit ou en complémentarité. La forte dépendance à l'auto solo et les contraintes répertoriées à la mobilité active et durable constituent des enjeux importants. Ils génèrent une tension entre justice climatique et sociale, entre changement climatique et quête d'accès. Ils expriment également une dualité entre financement et retombées sociales dont les bénéfiques ne sont mesurables que sur le long terme.

5 Des inégalités d'opportunités et de participation sociale au sein des communautés locales.

Certaines personnes vivent davantage d'exclusion sociale, ce qui les empêche de participer pleinement à la vie collective sur le territoire. Pourtant, ces occasions de participation sont essentielles pour renforcer les liens sociaux et améliorer la santé de notre communauté.



Le développement social c'est...

Le développement social correspond à l'ensemble des éléments qui façonnent des communautés où il fait bon grandir, vivre et s'épanouir. Il repose sur la participation pleine et entière de chaque personne à la vie sociale, économique et culturelle, en tenant compte de la diversité des parcours et de l'importance fondamentale des liens relationnels.

Par l'engagement concerté des acteurs et la mise en valeur des forces vives du milieu, il permet aux collectivités de s'élever socialement et économiquement à travers un développement durable.

Puisqu'il concerne plusieurs secteurs d'activité, le développement social est par nature intersectoriel et positionne la Ville sur différents axes d'intervention. À partir des responsabilités municipales, la Ville s'engage à assurer plusieurs rôles selon la nature des interventions. Ainsi, elle s'engage à agir comme facilitatrice dans l'implantation d'initiatives, à travailler comme partenaire en respect de l'expertise de chacun et comme leader inclusif sur les thématiques qui émanent directement de ses champs de compétences.

- **Facilitatrice** : offre des conditions favorables à la réalisation de l'action (ex. : services, assistances financières, porteuse des préoccupations vécues sur son territoire).
- **Partenaire** : s'engage dans une entente de partenariat, laquelle est établie entre deux ou plusieurs parties en vue de collaborer à la réalisation d'une opération commune où chacun trouve son avantage.
- **Leader** : initie ou mobilise des acteurs autour d'une action ou d'un projet sur les thématiques qui émanent directement de ses champs de compétences.

Le développement social au coeur de toutes nos actions

Par sa nature transversale, la Politique de développement social s'inscrit en cohérence et en continuité avec les principales planifications stratégiques de la Ville. Elle agit comme un fil conducteur qui renforce la cohésion des actions municipales dans plusieurs domaines.

Voici comment elle s'articule avec les autres documents de planification municipaux déployés par la Ville.

Planification stratégique de la Ville (2023-2033)

Aspiration 2 : vise à cultiver le bien-être de la communauté par l'accès diversifié au logement, aux infrastructures de loisir, aux arts et à la culture, aux espaces verts et espaces de vie.

Aspiration 3 : vise à enrichir l'expérience citoyenne pour augmenter l'implication des Johannais et Johannaises au sein de la Ville et développer leur sentiment d'appartenance.

Stratégie de développement durable (2030)

- **Plan climat** : transversal à l'ensemble des chantiers, il vise une transition climatique juste, en priorisant la santé et le bien-être des écosystèmes humains et naturels.
- **Chantier sur le territoire nourricier** : permet d'assurer un accès aux aliments sains pour tous et toutes en réduisant les déserts alimentaires.
- **Chantier sur l'aménagement durable du territoire** : influence favorablement la justice climatique dans une perspective d'équité territoriale.
- **Chantier sur la mobilité durable** : permet d'améliorer l'efficacité d'accès au transport collectif et à la mobilité active sur le territoire.
- **Chantier sur les écosystèmes naturels** : vise à offrir un accès équitable à la nature.
- **Chantier sur l'économie circulaire** : vise, notamment, à développer un système complet et diversifié en économie de partage, de réemploi et de réparation.



Bertrand Tougas

Plan d'urbanisme

Constitue un levier important du développement social, notamment pour diversifier l'offre de logements de qualité, abordables et accessibles à tous et toutes et pour aménager des milieux de vie complets. Ceci, avec une meilleure intégration entre l'aménagement du territoire et les modes de transport, notamment actifs et collectifs.

Plan directeur du réseau cyclable (2024)

Objectifs : rendre le réseau plus performant, augmenter le nombre de voies cyclables, favoriser la mobilité active et durable et améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées (2023-2027)

Vise à rendre le transport collectif plus accessible à toute la population.

Politique culturelle (2022-2032)

L'orientation 1 vise la poursuite de la mise en place d'événements culturels accessibles, abordables et diversifiés sur le territoire. Elle encourage également la création d'une synergie avec les milieux communautaire et scolaire afin de faciliter l'accessibilité à la culture pour tous, témoignant ainsi du rôle de la culture et de ses bienfaits sur la santé d'une communauté.

Politique en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion (2025-2027)

Vise à soutenir activement l'accueil, l'intégration et le plein épanouissement des personnes immigrantes sur le territoire.

La Politique de développement social constituera également un fil conducteur pour les planifications liées à l'accessibilité, la cohabitation sociale, l'itinérance et la sécurité urbaine de même qu'à la famille et la jeunesse, sans s'y substituer.



Laurianne Gervais-Courchesne



Laurianne Gervais-Courchesne

Un processus ancré dans la communauté

Cette politique a été élaborée en trois étapes :

- L'élaboration et l'analyse d'un portrait statistique de la population johannaise;
- La collecte et l'analyse de données qualitatives sur le vécu et les perspectives des citoyennes et citoyens;
- L'élaboration d'une proposition de politique basée sur la co-analyse de l'ensemble de ces données.

L'ensemble des jalons franchis s'est fait avec la contribution de différents services municipaux et partenaires du milieu. Le comité de pilotage était composé de représentantes et représentants des services de l'urbanisme, de la mobilité durable, du développement économique, du développement durable et de l'expérience citoyenne, en plus de la participation de plusieurs partenaires : la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville, NexDev développement économique Haut-Richelieu, la Santé publique régionale et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre.



ÉTAPE 1**Automne 2024 : portrait statistique – Comprendre les milieux de vie johannais**

Il en résulte un portrait social exhaustif qui permet de comprendre qui sont les personnes qui composent notre communauté, en tenant compte des indices de vulnérabilités matérielles et sociales. En un coup d'oeil, le portrait permet de saisir la répartition géographique des enjeux du territoire.

ÉTAPE 3**Printemps 2025 : élaboration d'une proposition**

Une analyse intersectorielle menée par le comité de pilotage – élargi à des représentants de plusieurs tables de concertation du territoire – a permis de faire converger les réalités objectives et celles vécues sur le terrain. De cette démarche ont émergé quatre grandes transformations sociales, présentées plus loin dans ce document. Cet exercice, fondé sur une approche concertée, a permis de confirmer une vision partagée de l'avenir du développement social à Saint-Jean-sur-Richelieu.

ÉTAPE 2**Hiver 2025 : portrait qualitatif – Des consultations dynamiques : à la rencontre de la population qui habite le territoire**

Aller à la rencontre, mais pas de n'importe quelle façon! Dans une approche visant à rejoindre une variété de profils et de personnes, les consultations ont été menées sous différentes formes, en « allant vers » les citoyennes et citoyens dans leurs milieux de vie et de socialisation.

- Ateliers de consultation publique
- Fresque des changements dans les bibliothèques
- Animations ambulantes dans différents lieux publics
- Cahier d'animations dans les écoles et camps de jour
- Plateforme de consultation en ligne
- Consultation spécifique aux organismes communautaires

Plus de 345 citoyennes et citoyens ainsi que 31 représentants d'organisations du territoire ont contribué à ce portrait qualitatif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Nos principes

Voici les principes directeurs qui encadrent les actions de la Ville en développement social. Chacun est accompagné d'une brève définition afin d'en clarifier le sens et les implications.

1 Collaboration/partenariat

Travailler ensemble entre organisations, secteurs, milieux et communautés pour renforcer la portée et la cohérence des actions sociales. Ce principe établit le rôle de la Ville au sein du continuum de services qui intègre l'écosystème de partenaires œuvrant en développement social. Par ce principe, la Ville reconnaît que ses actions s'inscrivent en complémentarité avec les actions réalisées par ses partenaires. Il démontre que la réponse aux enjeux du développement social requiert l'implication de toutes les parties prenantes d'une communauté, car les enjeux sont liés entre eux.



© Laurianne Gervais - Courchesne

2 Équité territoriale

S'assurer que les ressources, services et opportunités sont répartis selon les besoins spécifiques des territoires, en reconnaissant les inégalités existantes. L'équité territoriale permet de prendre en compte les réalités spécifiques de chaque quartier ainsi que les besoins actuels et émergents des personnes, afin de s'assurer d'un partage équitable des ressources, des services et des opportunités sur l'ensemble du territoire.



© Alexandre Charron

3 Inclusion et accessibilité

Créer des environnements où chaque personne, peu importe sa situation, peut participer pleinement à la vie collective et profiter des programmes, des services et des actions mis en place. Ce principe repose sur l'élimination des obstacles qui limitent l'accès, afin de favoriser l'égalité des chances et permettre à chacun de réaliser son plein potentiel et d'obtenir les ressources dont il a besoin. Par ce principe, la Ville souhaite encourager l'autonomie et le pouvoir d'agir des membres de sa communauté.



4 Participation sociale

Reconnaître le droit et le potentiel de toutes les personnes à participer activement aux décisions qui les concernent et à la vie en communauté. La participation sociale permet aux citoyennes et citoyens de prendre part à la vie sociale, communautaire, culturelle et récréative de leur milieu. L'engagement citoyen, quant à lui, réfère à l'implication active des personnes pour participer au processus décisionnel ou pour réaliser des actions qui favorisent le mieux-être collectif.

5 Qualité de vie

Permettre aux personnes de vivre dignement, de s'épanouir et de se sentir bien dans leur environnement physique, social, économique et culturel. La qualité de vie regroupe l'ensemble des conditions assurant une réponse aux besoins fondamentaux. Elle englobe des aspects objectifs (le revenu, le logement, la santé, etc.) et subjectifs (le sentiment de sécurité, la reconnaissance et le bien-être). Ce principe place les personnes et leur sécurité au premier plan et guide les priorités et les actions à poser, en tenant compte des impacts pour l'ensemble de la population et de la diversité des parcours de vie, dans un souci d'équité.

Nos chemins de changement

Par cette politique, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'engage à améliorer la qualité de vie de sa population en s'appuyant sur une vision territoriale inclusive, solidaire et durable. Pour concrétiser cette ambition, elle a identifié plusieurs chemins de changement porteurs, qui orientent ses interventions en développement social. Ceux-ci traduisent des finalités collectives souhaitées et structurent les actions de la Ville autour de quatre grandes perspectives de transformations sociales.

1 Chaque personne vit dans un milieu sain, sécuritaire et de qualité

La Ville agit pour offrir des milieux de vie favorables à la santé, à la sécurité et au bien-être de toutes les personnes, peu importe leur âge ou leur condition. Par le développement de logements adaptés, la création de quartiers à échelle humaine et l'amélioration de la mobilité accessible, elle contribue à bâtir un environnement inclusif et épanouissant.

Aspirations

- Chaque personne peut se loger adéquatement.
- Chaque personne est en mesure de se déplacer de façon sécuritaire et accessible.
- La Ville module ses interventions selon les réalités et la culture propre à chaque quartier.
- Les secteurs et les populations les plus vulnérables aux changements climatiques bénéficient de mesures de prévention, d'adaptation et d'urgence.



② Chaque personne a accès aux ressources essentielles dont elle a besoin

La Ville agit pour que chacun ait accès aux ressources essentielles. Elle facilite la circulation de l'information, renforce la collaboration entre les acteurs pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, notamment en matière de sécurité alimentaire. Elle soutient particulièrement les milieux les plus vulnérables avec des services accessibles et de proximité.

Aspirations

- Chaque personne connaît, comprend et trouve les services dont elle a besoin.
- Les populations plus vulnérables ont accès à des services adéquats et à proximité.
- La Ville joue un rôle de liaison dans la coopération des acteurs en développement social.
- Les acteurs du territoire collaborent et se complètent dans leurs réponses aux besoins de la population.



③ Tout le monde a l'occasion et l'élan de participer et contribuer socialement

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'engage à créer des environnements et des occasions propices à la participation sociale. En valorisant les liens sociaux, en développant des lieux de rencontre accessibles et en offrant des opportunités d'expression et de contribution, elle permet à chaque personne de participer. Elle encourage également une culture de l'ouverture, de l'écoute et de la reconnaissance des savoirs citoyens pour créer une communauté plus inclusive, mobilisée et solidaire.

Aspirations

- La population est ouverte aux autres et vit de la cohésion sociale.
- Les différents citoyens développent un sentiment d'appartenance fort.
- Chaque personne bénéficie de lieux accessibles et inclusifs lui permettant de participer.
- Chaque personne a des occasions accessibles et inclusives de contribuer socialement ou économiquement, selon ses moyens et ses envies.



4 Chaque personne est en mesure de grandir, s'élever, s'épanouir

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu crée les conditions pour que chaque personne ait l'opportunité d'être éduquée, incluse et engagée, quels que soient son âge, ses habiletés ou son parcours de vie. Elle contribue à réduire les inégalités d'accès au savoir, aux activités et au développement personnel. Elle porte une attention particulière aux différentes transitions de la vie en favorisant le vieillissement actif.

En complémentarité avec les milieux scolaires et communautaires, elle soutient particulièrement les jeunes en créant des environnements favorables à leur développement. L'accessibilité économique, culturelle et territoriale est au cœur de cette démarche inclusive.

Aspirations

- Chaque personne peut apprendre, évoluer et s'épanouir tout au long de sa vie.
- La Ville offre des occasions d'apprentissage et de développement pour tous et toutes, accessibles et à proximité.
- Les acteurs scolaires, communautaires et municipaux collaborent et se complètent.



Les mécanismes de mesure des impacts

Dispositif de suivi et de mise en œuvre

L'atteinte des transformations souhaitées et le respect de la vision portée par cette politique reposent sur un suivi rigoureux des actions mises en œuvre, ainsi que sur une veille continue des effets et impacts observés sur le terrain.

Le Service de la culture, du développement social et du loisir assure, en étroite collaboration avec les autres services municipaux, la transversalité de la Politique de développement social. Ce rôle vise à renforcer la concertation entre les services et à assurer la cohérence des interventions, tant à l'interne qu'avec les organismes et partenaires.

Les mécanismes de suivi mis en place poursuivent plusieurs objectifs :

- Assurer la cohérence des actions avec les priorités identifiées et les partenariats en place;
- Soutenir la coordination entre les services municipaux et les acteurs partenaires;
- Proposer des leviers facilitant la mise en œuvre lorsque des obstacles sont identifiés;
- Documenter la progression de la politique à travers l'identification des facteurs de succès et des contraintes rencontrées.



Ces mécanismes jouent également un rôle stratégique pour les ajustements futurs de la politique, en permettant une mise à jour continue du portrait social du territoire et une meilleure adaptation des actions en fonction des besoins émergents.

La responsabilité du mécanisme de suivi revient au Service de la culture, du développement social et du loisir. Fidèle à l'esprit collaboratif qui a guidé l'élaboration de la politique, son suivi s'inscrira également dans une logique de partenariat avec les acteurs locaux.

Un plan d'action viendra opérationnaliser la politique. Il précisera les stratégies et les actions à réaliser, et fera l'objet d'un suivi systématique et concerté entre les unités administratives concernées, afin d'assurer une mise en œuvre efficiente et d'optimiser les retombées attendues.

Ensemble, bâtissons notre résilience

Dans un contexte social en constante évolution, marqué par l'incertitude et la complexité des enjeux, il est essentiel d'ancrer nos actions sur des bases solides. C'est en misant sur les forces de notre milieu, en créant des liens sociaux porteurs de solidarité, en favorisant la collaboration et en réduisant les inégalités que nous pourrons bâtir une résilience collective durable.

Cette reprise de pouvoir par et pour la communauté sera notre meilleur atout pour traverser les turbulences. Elle nous permettra d'envisager l'avenir avec confiance et de continuer à nous bâtir une communauté où il fait bon vivre et où chaque être humain peut trouver sa place pleinement.



Repenser
notre
communauté

...pouvait vivre correctement
...blème grave? Le développement
...ne s'occuper de votre quartier
...ne s'y sente bien et ait les
...inouvoir.

...toutes :
...base comblés
...et respecté
...grandir
...participer à la vie de la communauté

Politique de développement social

...ellement une
...ment social,
...des actions.

La fresque des changements

Qu'est-ce qui devrait changer d'ici 10 ans pour améliorer le bien-être des personnes habitant à SJSR?

À l'aide des post-its, inscris un changement (mot/courte idée) et colle-le sur la fresque. Une excellente idée sera nommée! Colles-y un cœur!

Le bien-être : C'est se sentir bien dans sa peau et dans sa vie. Quand nos besoins de base sont comblés, qu'on a la santé, une famille, des amis, un travail qu'on aime, etc.

La vie de quartier



Cette fresque vise à vie les gens qui décrivent la vie de quartier

- Entraide
- Convivialité
- Tensions
- Activités communes
- Jeux
- Prêts d'objets
- Quiétude
- Sentiment d'appartenance
- Lieux de rassemblement
- Impersonnel
- Inintéressant

Combien de personnes connaissez-vous dans votre quartier?

Mets un point à côté!

→ Aucune

→ Entre 1 et 4

Remerciements

Comité de coordination de la démarche

Ève Fréchette, Service de la culture, du développement social et du loisir

Alexandra De Serres, Service de la culture, du développement social et du loisir

Isabelle Merceica, Coopérative Niska

Comité de pilotage

Vicky Potvin, Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville

Bruno Magnan, NexDev Développement économique Haut-Richelieu

Johanne Croteau, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie

Jacynthe Dubien, Direction de la santé publique de la Montérégie

Claudia Di-Vitea Rheault, Service de l'urbanisme

Pierre-Aurélien Levallois, Division développement économique

Marie-Ève Hébert, Service des communications

Stéphanie Gladu, Division environnement et développement durable

Jonathan Groleau, Division circulation et mobilité active

Marie-Anne Lavoie, Service de la culture, du développement social et du loisir

Merci également à l'ensemble des partenaires qui ont pris part aux ateliers de travail, dont notamment les représentants des Tables de concertation sectorielles du territoire.



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Division vie citoyenne et associative
Août 2025